

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DELIBERATION N° 2026-019

**Le 13 avril deux mil vingt six**

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pascal GIRIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2026

**PRESENTS** : M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BRAYER, Mme GIRAUD, M. JOMAIN, Mme DECK, M. JACQUES, M. MAS, Mme RIVET, M. WADBLED, M. MAIO, M. JOTHIE, Mme SELLEM, M. CIMETIERE, Mme JOMARD, M. SEGARD, M. FINE, Mme GRONDIN, M. LABAEYE, Mme DURON, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. TROUVE

**ABSENTS AVEC POUVOIR** : Mme AUCAGNE (au profit de M. JOMAIN), Mme CHABERT (au profit de Mme SELLEM), Mme LACHIZE (au profit de M. WADBLED), Mme PETOZZI (au profit de M. GIRIN)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. JACQUES

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Pouvoirs : 4

### **Objet : Création des commissions municipales et désignation de leurs membres**

En application de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), le Conseil Municipal, à l'issue des élections municipales, est invité à procéder à la constitution des commissions municipales à caractère permanent.

Les commissions sont des instances créées pour émettre des avis ou des recommandations sur des questions ou dans des domaines déterminés. Elles sont communales ou intercommunales et peuvent être composées en fonction de leur thématique d'élus, d'experts, de personnes de la société civile....

Leur fonctionnement et les modalités de convocation sont fixés par le règlement intérieur.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les différentes commissions municipales devront être composées de façon à ce que soit recherchée, dans le respect du principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée municipale et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers municipaux qui les composent.

Ces instances sont convoquées par le maire qui en est le président de droit. Lors de leur première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est empêché.

Les séances des commissions ne sont pas publiques.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision.

Un compte-rendu est établi à l'issue de chaque commission et adressé à l'ensemble des membres de la commission.

Monsieur le maire propose de créer les huit commissions suivantes :

- Finances
- Urbanisme
- Sport et loisirs
- Espaces verts, environnement
- Travaux, Voirie, bâtiments
- Education, jeunesse
- Culture
- Affaires sociales

Monsieur le maire propose que chaque commission compte 9 membres, dont 7 issus de la majorité et un de chacune des deux listes d'opposition.

Chacune des trois listes a été sollicitée en amont de la séance de conseil municipal et a proposé le nom des membres affectés à chacune des commissions.

**Ainsi, après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité (27 POUR), entérinent la composition suivante pour les huit commissions municipales :**

**Commission « FINANCES »**

M. Daniel BRAYER	Mme Sylvie AUCAGNE
Mme Anne RIVET	Mme Sylvie LACHIZE
Mme Dominique JOMARD	M. Frédéric LABAEYE
Mme Eloise CHABERT	M. Gilles BOUVANT
M. Jean-Christophe WADBLED	

**Commission « URBANISME »**

M. Daniel BRAYER	M. Patrick FINE
M. Claude MAS	M. Raymond CIMETIERE
Mme Eloise CHABERT	Mme Véronique GRONDIN
M. Jean-Christophe WADBLED	M. Gilles BOUVANT
M. Lionel JOTHIE	

**Commission « SPORT ET LOISIRS »**

Mme Edith LAFORET	M. Patrick FINE
Mme Catherine GIRAUD	M. Raymond CIMETIERE
Mme Dominique JOMARD	M. Frédéric LABAEYE
M. Lionel JOTHIE	M. Paul TROUVÉ
M. Pascal MAIO	

**Commission « ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT »**

M. Gilbert JOMAIN	M. Raymond CIMETIERE
Mme Annie DECK	Mme Sylvie AUCAGNE
M. Claude MAS	Mme Michelle DURON
M. Guy SEGARD	Mme Véronique PARIOT
M. Pascal MAIO	

**Commission « TRAVAUX - VOIRIE – BATIMENTS »**

M. Gilbert JOMAIN	Mme Lorène SELLEM
M. Claude MAS	M. Lucien JACQUES
M. Daniel BRAYER	Mme Véronique GRONDIN
M. Guy SEGARD	M. Paul TROUVÉ
M. Jean-Christophe WADBLED	

**Commission « EDUCATION, JEUNESSE »**

Mme Catherine GIRAUD	M. Pascal MAIO
Mme Edith LAFORET	M. Patrick FINE
M. Lionel JOTHIE	Mme Michelle DURON
Mme Anne RIVET	M. Paul TROUVÉ
Mme Marie-Christine PETOZZI	

**Commission « CULTURE »**

Mme Annie DECK	Mme Lorène SELLEM
Mme Anne RIVET	Mme Marie-Christine PETOZZI
Mme Edith LAFORET	M. Frédéric LABAEYE
Mme Eloise CHABERT	Mme Véronique PARIOT
M. Gilbert JOMAIN	

**Commission « AFFAIRES SOCIALES »**

Mme Annie DECK	Mme Sylvie AUCAGNE
M. Lucien JACQUES	Mme Sylvie LACHIZE
Mme Dominique JOMARD	Mme Michelle DURON
Mme Edith LAFORET	Mme Véronique PARIOT
Mme Marie-Christine PETOZZI	

Pour extrait conforme  
Pascal GIRIN, Maire

